

# Le 902

JOURNAL DE L'UD CGT HAUTS-DE-SEINE

# EDITION SPECIALE COMITÉ GÉNÉRAL 14 NOV 2023



UNION DEPARTEMENTALE  
CGT DES HAUTS DE SEINE

# INTRO

Ce livret est un compte-rendu non exhaustif de notre Comité Général du 14 novembre 2023.

Ce Comité Général nous a permis de mettre en lumière l'activité de notre UD mais pas seulement. Il nous fait aussi nous interroger sur ce qu'il nous reste à faire, voire à commencer pour être au plus près de notre feuille de route votée lors de notre dernier congrès de décembre 2021.

Ce comité général s'est déroulé dans un contexte particulier. Partout dans le monde la PAIX est mise à mal, notamment dans la Bande de Gaza, la Palestine, la Cisjordanie, l'Ukraine et la Russie. En France, les lois anti-sociales votées à coup de 49.3 sont autant de régressions sociales pour les salarié.e.s et plongent des millions de travailleurs.e.s dans la précarité.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture de ce document.  
Le Bureau de l'UD CGT 92



## UN MOT DE L'AFPS

### ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ

Nous remercions le bureau de l'UD de nous avoir invités aujourd'hui. C'est tous ensemble que nous pouvons mobiliser, nous faire entendre. Je tiens à remercier l'UL de Nanterre avec qui nous travaillons, qui est un partenaire précieux.

Après 38 jours de bombardement incessants, 38 jours de siège, privés du minimum vital, y compris de soins adaptés. Quelle issue ? Comment survivre ? Comment s'abriter ? Ces enfants, ces femmes, ces hommes vont payer le prix fort, que ce soit psychologique ou physique.

Le bilan s'alourdit de jour en jour : 11 541 morts dont 4 630 enfants et 31 700 blessés; 3 250 civils palestiniens sont portés disparus dont 1 700 enfants.

Qu'attendent les gouvernements pour exiger d'Israël un cessez-le-feu, exiger qu'il cesse de tuer des civils? 117 000 personnes ont été déplacées. Et ce qu'il se passe, en Cisjordanie, loin des regards, annonce, relève du nettoyage ethnique. Attaques de colons, de l'armée israélienne, destruction de maisons, des infrastructures, de conduites d'eau, ... Les conditions de détention des prisonniers palestiniens sont de plus en plus inhumaines. 5 Palestiniens sont morts dans les prisons israéliennes depuis le 7 octobre. 7 000 prisonniers, dont 2 070 en détention administrative ( sans charge, ni procès) et 200 enfants, 62 femmes; Tout est fait pour vider Gaza et la Cisjordanie de leurs habitants. Il s'agit bien d'une entreprise coloniale.

Il est plus qu'urgent que des mesures soient prises. Toute une population est en danger. La population palestinienne doit être protégée. Des moyens sont disponibles au niveau du droit international, des accords d'associations prévoient la suspension en cas de non respect des droits humains. Israël doit être sanctionné ! Les états, leurs présidents qui regardent sans rien faire sont complices.

Le peuple palestinien a besoin de nous toutes et tous, de notre soutien, de nos actions pour faire bouger les lignes. Les tentatives de criminalisation du soutien pour le peuple palestinien ne nous arrêteront pas. Nous continuons, nous continuerons notre lutte pour soutenir le peuple palestinien. On ne lâchera rien!

**Vive la lutte du peuple palestinien !**

# 14/11/2023

# ORDRE DU JOUR

8h30 : Accueil

8h45 : Organisation du Comité Général (Présidence, tribunes (vote) / Ordre du jour)

Intervention de l' Afps (Association France Palestine Solidarité) - page 1

9h00 : Accueil des participant.e.s par le SG de l'UI de Nanterre

9h30 : Rapport d'actualités et d'activités, renforcement des collectifs, débats - E. Ornago - pages 4 à 10

10h45 : Pause

11h00 : Reprise des débats sur le Rapport d'activité et d'actualités - pages 11 et 12

11h30 : Rapport financier débats - JP Arcaro - pages 13 à 15

\*\*\*\*\*

14h30 : Vie Syndicale (FNI, adhésions, FNI, élections professionnelles...) - Cédric Mastain - pages 16 à 18

15h30 : Formations syndicales, présentation du plan de formation et du collectif - pages 19 à 20

15h50 - Débat sur la Vie Syndicale et la formation - page 21

16h10 - Remplacement/Renforcement de la CE de l'UD, présentation des candidatures et votes - page 22

16h30 : Pause (dépouillement des votes)

17h00 : Résultats du scrutin - page 22

17h30 : Appel du Comité Général (vote) - page 23

18h00 : Mot de clôture



## REMERCIEMENTS

Les membres du Bureau de l'UD remercient vivement toutes et tous les camarades qui ont œuvré à la préparation et la tenue de ce Comité Général, et particulièrement les territoriaux de l'union Locale de Boulogne, pour leur aide précieuse sur la tenue de la buvette et la logistique des repas, nos camarades de l'ALS pour la sécurisation de l'espace, les camarades de l'hôpital Beaujon et de la Cnam qui ont installé la salle, les camarades de la Fapt pour la préparation des sacoques délégué.e.s et la réalisation des coupons du bar, les camarades du Conseil Général, Sandrine et Rita pour la tenue de l'accueil et Didier pour le support informatique et les photos.

Enfin, nous vous remercions toutes et tous pour votre présence et la qualité des échanges qui ont eu lieu dans un climat serein et apaisé.

Nous avons affiché une volonté de construire et travailler toutes et tous ensemble pour faire rayonner de nouveau la CGT dans notre département ! Vive la CGT !

14/11/2023

La Commission Exécutive de l'Union départementale des Hauts de Seine, se joint à moi pour vous remercier toutes et tous de votre présence à notre Comité Général. Ce moment

# RAPPORT ACTU

**E. ORNAGO**

nécessaire à notre vie démocratique doit nous permettre de faire un premier bilan de notre activité. Nous devons nous interroger sur les actions qu'ils nous restent à mener pour redevenir une force syndicale majeure dans le département. Nous devons nous renforcer, j'y reviendrai d'ailleurs un peu plus tard, et devons continuer à tisser des liens avec nos syndicats et sections syndicales, construire une union départementale pérenne qui s'appuie sur un état d'orga croissant, apprendre à travailler mieux ensemble en donnant une place prépondérante aux unions locales qui sont au cœur même de l'activité interprofessionnelle.

Concernant l'actualité internationale, malheureusement le monde tremble toujours du fait des crises et des guerres. Le libéralisme laisse un monde de chaos.

Comment ne pas évoquer en premier lieu la situation d'horreur entre Israël et la Palestine.

Le communiqué de la CGT du 9 octobre dernier titrait "Pour une paix juste et durable entre Israël et la Palestine !" C'est bien cet objectif qui devrait animer tout démocrate de par le monde et en particulier celles et ceux d'une démocratie comme la nôtre. Pour ce faire il ne peut y avoir de position à géométrie variable dans l'application du droit international et du respect des peuples à décider d'eux-mêmes. Or Israël ne respecte pas les résolutions de l'ONU et continue sa politique de colonisation. Nous, CGT, condamnons les actes de terrorisme du Hamas et les escalades de violence qui endeuillent et prennent pour cible, des deux côtés, la population. En effet le gouvernement d'extrême droite de Netanyahu a engagé une riposte armée, laquelle a déjà été létale pour des milliers de civils de la bande de Gaza. L'ONU évoque un cimetière à ciel ouvert et un génocide. Le gouvernement israélien perpétue les crimes de guerre laissant mourir des habitants sans eau, sans électricité, sans nourriture, piétine le droit international sans aucun scrupule, avec des stratégies malsaines comme celle de renforcer le Hamas pour approfondir la tension entre Israël et la Palestine et affaiblir cette dernière.

Nous réitérons notre solidarité entière et sans condition, notre soutien total au population en deuil dans le monde entier et en Israël, aux salarié.e.s et habitant.e.s des kibboutz assassiné.e.s ou pris en otage ainsi qu'aux civil.e.s et salarié.e.s de la bande de Gaza. Notre internationalisme syndical nous engage à nous mobiliser en toutes circonstances en faveur de la paix, un soutien à tous les peuples agressés, opprimés, assassinés. Nous nous opposerons toujours à toutes les colonisations et impérialismes, contre toutes les formes de discrimination. Rappelons encore ici que la CGT s'est toujours battue pour la reconnaissance des deux états dont celui de la Palestine. Nous devons œuvrer pour contraindre la France et l'Europe à agir pour un cessez le feu immédiat et la réouverture de négociations pour une paix juste et durable. Il faut que les résolutions de l'ONU soient respectées : démantèlement des colonies, retrait des troupes israéliennes des territoires palestiniens, levée du blocus contre Gaza en place depuis 2007 et fin de l'état de siège. Notre soutien inconditionnel s'adresse aussi à tous les peuples en guerre de la République centrafricaine à la Syrie, du Yémen à l'Irak, sans oublier l'Ukraine et la Russie. Les peuples doivent pourtant être protégés comme l'exige le droit international humanitaire. Nous devons nous engager dans toutes les initiatives pour la paix. Le 18 novembre d'ailleurs une grande manifestation sera organisée à l'initiative des syndicats et d'associations, nous devons donc y participer le plus largement possible.



Notre pays est confronté à la montée de la haine, à la banalisation des idées d'extrême droite. Il est dangereux de tomber dans le piège de l'amalgame. Nous ne pouvons ni ne devons rester indifférents à la montée de l'antisémitisme gravissime qui se manifeste un peu plus chaque jour. Des tags dans la rue ou sur les murs d'une université, des insultes, des lettres de menaces envoyées à une femme politique juive de premier plan. En France ce sont près de 900 actes antisémites qui ont été relevés ce dernier mois. Cette situation est exacerbée par la montée du Rassemblement National et la banalisation de ses idées nauséabondes. L'horreur a atteint son paroxysme après l'assassinat de Dominique Bernard, professeur dans un lycée d'Arras ainsi que les agressions au couteau dans ce même établissement qui sont effroyables. Ces actes inqualifiables nous ramènent à l'assassinat de Samuel Paty il y a trois ans. Il sera indispensable, passé le choc et le temps du deuil, de nous questionner sur les mesures à prendre pour que cela ne se reproduise plus jamais. Ces mesures ne peuvent en aucun cas être les préconisations de l'extrême droite qui comme à son habitude se déchaîne de la manière la plus cynique contre les personnes étrangères encore et toujours. Haine aussi envers les militant.e.s, les élu.e.s qui soutiennent le droit des migrant.e.s. Haine de toutes les différences d'origine, de religion, de genre ou d'orientation sexuelle. Au sujet de la montée des idées d'extrême droite justement, notre UD organisera une journée d'étude sur la montée de l'idéologie de l'extrême droite le 14 décembre prochain. Nous vous invitons à relayer cette info afin que cette journée accueille le plus grand nombre de camarades possible. L'idée n'est pas de faire un cours magistral mais de donner des arguments et des exemples concrets à celles et ceux qui se disent attirés par les idées d'extrême droite. Face à une extrême droite de plus en plus décomplexée, nous militantes et militants de la CGT devons poursuivre un travail permanent pour combattre toutes ces idées nauséabondes. Le populisme du RN a de plus en plus d'écoute attentive dans le monde du travail, chez les classes populaires et les plus précaires et dans nos rangs. La CGT doit convaincre, reconquérir sur le terrain de celles et ceux qui s'interrogent voire qui se sont perdus, car oui il faut le marteler le RN ne vote jamais les lois de progrès social. Comment ne pas s'insurger sur l'attaque en règle des locaux du syndicat TUI, où tout le matériel syndical a été saccagé et le portrait d'un délégué syndical s'est vu affublé de moustache hitlérienne ?

Toutes et tous ici, sommes confronté.es à cette haine tous les jours. Dans notre département, ce sont 24 camarades immigrés, travailleurs sans papier, exploités, mal traités de la société d'Intérim Mistertemp, avec comme donneur d'ordres des entreprises de nettoyage ou du bâtiment, qui ont gagné et obtenu leur Cerfa et certificat de concordance.

C'est une belle victoire car ces travailleurs vont enfin, après des années pour certains, obtenir très rapidement des papiers et pouvoir ainsi commencer une nouvelle vie. Ils sont désormais tous syndiqués à l'Union Locale de Clichy et nous devons maintenant les accompagner, les former afin de les émanciper pour qu'ils gagnent dans leur entreprise de meilleures salaires et conditions de travail. Et ce, dans un contexte très difficile avec le projet de loi Immigration discuté à l'Assemblée Nationale. Après avoir supprimé l'Aide Médicale d'État pour les travailleurs sans papier, la majorité et ses alliés n'ont pas voulu entendre parler de l'article 3, qui visait à créer une carte de séjour temporaire pour les sans-papiers dans les secteurs en tension. À la place, il y aura des demandes de régularisation soumises à la discrétion des préfets. C'est parfaitement intolérable. Encore une bataille dont toute la CGT doit s'emparer, le projet de loi immigration devant revenir à l'Assemblée Nationale en décembre prochain.

Sur les salaires maintenant, il nous faut continuer à déployer la campagne "salaires dans les entreprises". Car oui, il faut des salaires et des pensions décentes pour toutes et tous. Les salarié.es, les retraité.es, les privé.es d'emploi doivent pouvoir vivre et non plus survivre. Les retraité.es subissent de plein fouet l'augmentation du coût de la vie ils multiplient les initiatives pour se faire entendre, ainsi le 24 octobre dernier ils étaient dans la rue pour réclamer une revalorisation des leurs pensions de 10%. Dans la continuité de notre bataille revendicative sur les salaires, une euro-manifestation contre l'austérité est organisée avec la Confédération Européenne des Syndicats et aura lieu à Bruxelles le 12 décembre prochain, l'UD affrètera deux cars, un partant du nord et un partant du sud du département. Nous vous invitons d'ores et déjà à travailler cette initiative avec vos syndiqué.e.s afin que nous soyons nombreuses et nombreux à nous mobiliser ce jour-là.

La mondialisation néolibérale des économies à accentuer la fracture entre pauvres et riches à l'intérieur des sociétés et entre pays. La recherche du profit à tout prix et la volonté des puissants de contrôler les richesses de la planète entretiennent, outre la course à l'armement, la précarisation des travailleuses et des travailleurs. Jamais les riches n'ont été aussi nantis, jamais il n'y a eu autant de pauvres sous les ors de notre 5ème république. L'affrontement capital/travail est plus que jamais d'actualité. Le Baromètre Ipsos/ secours populaire paru en cette fin d'été 2023 nous révèle, et ce n'est malheureusement pas une surprise, que la pauvreté, la précarité, les privations atteignent un niveau record en France. La situation est plus préoccupante que jamais de par l'intensité de la pauvreté et aussi à cause de l'ampleur de la population touchée. L'urgence de fin de mois et même de début de mois est bien là. Ainsi les chiffres sont édifiants : dans le domaine des soins, pour commencer, c'est presque un Français sur deux (un bond de 6 points en un an) qui assure s'être retrouvé dans l'incapacité, absolue ou partielle, de payer certains actes médicaux.

Même bond impressionnant de 6 points concernant la privation, au moins partielle, de fruits et légumes frais, pourtant indispensables au bon fonctionnement de l'organisme et au maintien de la force de travail : 43 % des personnes interrogées sont confrontées à l'impossibilité d'en consommer tous les jours, malgré les recommandations du Programme National Nutrition Santé. Plus grave encore, pour l'un des pays les plus riches du monde : un Français sur trois n'est pas toujours en capacité de se procurer une alimentation saine en quantité suffisante pour manger trois repas par jour. Sur l'unique critère de la quantité, ils sont encore plus nombreux soit 35 % à ne plus faire trois repas chaque jour. Ils sont autant à se priver pour que leurs enfants ne se retrouvent pas devant une assiette vide... Les jeunes, les femmes, les précaires, les privé.e.s d'emploi, les retraité.es sont particulièrement touché.es de plein fouet par la hausse des prix (+ 21 % en un an). La situation est loin de s'être améliorée en ce début d'automne car les foyers sont en prise directe avec l'augmentation violente des prix. Plus d'un Français sur deux, en effet, déclare ne pas parvenir à mettre de l'argent de côté et, plus grave encore, près d'un sur cinq vit à découvert ! Près d'un tiers des ouvriers (31 %) et un quart des employés (25 %) sont confrontés à cette situation aussi aberrante qu'angoissante. C'est là qu'avec la CGT, notre rôle prend tout son sens, car vous l'avez compris, gagner des augmentations de salaires et de pensions, le rétablissement de l'échelle mobile des salaires, l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, restent les sujets cruciaux et vitaux pour toutes et tous.

Nous vivons au rythme des réformes Macron, à coup de 49.3 ne visant qu'à répondre aux exigences de la commission européenne et à celle du patronat. Ainsi l'ultralibéralisme serait la solution, le seul système viable, celui qui permettrait de résorber la crise que subissent des millions de femmes et d'hommes, de travailleuses et de travailleurs dans ce pays. Tous les fondements de notre société sont remis en question, la destruction du système de Sécurité Sociale et tout ce qui en découle comme le droit à la santé est programmé au profit d'encore et toujours la finance. D'ailleurs le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2024 présenté à l'Assemblée Nationale a été écourté par l'utilisation du 49.3 ; une fois de plus le gouvernement fait taire brutalement les voix dissonantes et les nombreuses critiques sur ce texte qui va asphyxier nos hôpitaux et nos Ehpad notamment. Nous avons dans ce contexte organiser une journée Santé le 5 octobre dernier dans notre département pour mettre en lumière les difficultés des salarié.es dans les Ehpad et donner plus de visibilité à la lutte pour la défense de notre l'Hôpital Beaujon. Tout est détricoté: l'éducation, la santé, le droit du travail, notre système de retraite, les conventions collectives. La loi Plein Emploi votée le 10 octobre dernier en est un exemple frappant. Tout cela

afin de stigmatiser les plus pauvres et les plus démunis. Cette loi va jeter encore plus de personnes dans la misère totale avec des risques pour certaines de ne plus percevoir de revenus sous prétexte de « sanction remobilisations » et de conditionnement au RSA à 15 heures d'activités. Plonger la population dans la misère semble être le leitmotiv de Macron car oui il lui en faut toujours plus, à lui et à sa horde de capitalistes. Comment ne pas citer aussi la réforme de l'assurance chômage qui affecte de plus en plus de salarié.e.s et les moyens attribués à l'insertion sociale et professionnelle qui ne sont pas déployés a contrario de ce qu'avait annoncé le gouvernement. À terme, ce serait plus de 6 millions de privé.e.s d'emploi qui seraient concerné.es. Ce rapport d'actualité se doit également de pointer les exigences climatiques et la gravité de la situation face à cette urgence.

Les fortes chaleurs, la sécheresse, les incendies et les niveaux d'eau qui baissent, les pluies diluviennes, la montée des eaux, les tempêtes et ouragans, les vagues de chaleur et de grand froid donnent encore davantage l'image catastrophique d'une planète qui souffre. Quels que soient les scénarios, le GIEC estime que le réchauffement climatique atteindra 1,5° dès le début des années 2030 avec des conséquences très graves pour les êtres vivants. Oui il y a urgence climatique. Les températures qui approchent les limites supportables pour l'être l'humain ont été atteintes cet été. C'est d'ailleurs les températures les plus chaudes jamais enregistrées. La canicule a des impacts sur les travailleuses et les travailleurs. A l'instar de l'été 2022, les incidences du réchauffement se sont accentuées une fois de plus. L'État a négligé depuis trop longtemps l'entretien de la végétation ou des zones urbanisées. À cela s'ajoutent les incidences des politiques d'austérité sur les moyens humains et matériels des services d'incendies et de secours lorsque ce n'est pas tout simplement, l'absence de politique de prévention et d'intervention. Ce sont autant d'éléments qui expliquent les catastrophes telles qu'on les a connues au Canada, en Espagne, en France, en Grèce ou sur l'île de Maui des archipels d'Hawaii où les pertes humaines sont considérables et le bilan pour la nature est inestimable.

Emmanuel MACRON, au printemps dernier, appelait à « une pause réglementaire européenne » en matière de contraintes environnementales, estimant que l'Union Européenne avait fait, après l'adoption de son Pacte Vert, « plus que tous les voisins » et qu'elle avait désormais « besoin de stabilité » pour son industrie. Ces propos sont à rebours des exigences environnementales, sociales et économiques dont nous avons besoin au regard des différents événements climatiques que la population mondiale et la planète affronte. Le réchauffement climatique et ses incidences posent bien évidemment des questions relatives aux politiques industrielles, à l'aménagement du territoire. Mais pas seulement, il faut aussi repenser nos conditions de travail et de vie au travail et donc du temps de travail et de son aménagement,

des équipements et des espaces de travail. Il faut redéfinir également le rôle des salarié.e.s et de leurs représentant.es notamment aux travers d'instances représentatives dotées de véritables droits d'interventions pour assurer leurs sécurités psychique et physique. D'ailleurs, un article Mediapart interrogeait cet été sur les Inégalités climatiques et comment les riches accaparent les espaces verts. Il y est réalisé une cartographie des inégalités sociales face aux canicules à Lille, Paris et Marseille. Elle révèle que les espaces urbains végétalisés de ces métropoles ont été monopolisés par les plus riches au détriment des classes populaires, assignées à vivre dans des quartiers surexposés aux chaleurs extrêmes.

La CGT qui a toujours été à l'avant-garde des luttes pour une justice sociale doit aujourd'hui être à l'offensive pour mener les luttes tout aussi importantes pour la justice environnementale liant les enjeux sociaux et démocratiques. Notre organisation pointe la responsabilité du capitalisme dans l'exploitation de la planète et des êtres humains. Nous devons être à l'offensive et déployer un plan d'action syndicale pour l'environnement. Ce plan sera développé suivant la démarche revendicative de notre organisation CGT et s'appuiera sur notre expertise et notre activité syndicale militante.

Ces derniers mois, notre activité militante s'est vue bien chargée autour de la bataille contre la réforme des retraites. Assemblées générales et réunions d'informations dans les syndicats, dans les unions locales ou à l'initiative de l'UD après les journées de mobilisations interprofessionnelles se sont multipliées. Nous avons vécu des mobilisations massives. La question des retraites cristallise des sujets larges, sociaux et sociétaux, et notamment les conditions de travail, la question des inégalités entre les femmes et les hommes et de l'utilisation des richesses que nous créons. Cette mobilisation portait aussi sur la dénonciation de l'absurdité du capitalisme financiarisé. Nous avons gagné la bataille d'opinion et avons remporté et amplifié le soutien populaire tout au long de ce conflit. La réforme est apparue injustifiée, violente. Nous avons réussi à tenir une unité syndicale exceptionnelle jusqu'au 13 octobre dernier. Nous avons réussi à remettre le syndicalisme au centre des débats. D'ailleurs, nous avons enregistré un grand nombre de demandes d'adhésions depuis ce début d'année. Cédric, Responsable à la Vie syndicale de notre UD nous détaillera tout cela cet après-midi. Il nous faut maintenant nous déployer encore plus fort dans notre territoire afin d'inverser le rapport de force qui nous fait encore si cruellement défaut. Après la bataille des retraites, depuis le début de l'été nous constatons la montée de la répression syndicale et des attaques acharnées en direction de nos militants de la CGT. De nombreuses mobilisations et initiatives se sont tenues pour apporter soutiens nécessaires aux camarades criminalisés par le pouvoir répressif. Ce sont plus de

1000 camarades qui ont reçu des convocations de la police, de la gendarmerie ou du tribunal, des convocations à des entretiens préalables à licenciement par leur employeur pour des faits de grève, de mobilisations pour les salaires, pour les conditions de travail, contre la réforme des retraites ou contre les méga-bassines. Hervé Hossant, administrateur de l'URIF et ancien SG du 95, est convoqué pour un relevé d'ADN. Il semble que la volonté du gouvernement soit maintenant de ficher nos militantes et militants. Dans notre Union Départementale se sont entre autres nos camarades Naima de Métro, Elena d'ALEFPA, Nathalie d'Humanis, Alain de Monoprix, Brahim de l'Ehpad de la Chesnaye, Christian d'AGS Déménagement qui subissent la répression syndicale. Nous leur apportons tout notre soutien.

Je partage avec vous toutes et tous, pour finir ce rapport d'actualité cette citation de Nelson Mandela qui disait « Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends ». Alors l'heure n'est ni au fatalisme, ni à la résignation, il est impossible de nous laisser porter par le climat ambiant. Sortons les chasubles, les banderoles, organisons des assemblées générales dans nos entreprises, débattons avec les salarié.es et mettons-nous toutes et tous en ordre de bataille pour gagner enfin sur nos revendications salariales. Soyons exigeant.es pour construire notre CGT départementale à notre image, une CGT revendicative, porteuse d'un autre projet de société, une CGT de lutte, de classe et de masse, soyons dignes de celles et ceux qui nous ont précédé !



# 14/11/2023

## RAPPORT ACTIVITE

Depuis bientôt deux ans nous avons à cœur d'avoir une activité revendicative et démocratique en lien avec nos syndicats et nos unions locales. Certes beaucoup de choses ont pris forme, mais le peu de moyens humains dont nous disposons à l'UD nous freine dans la réalisation pleine et entière de tous les sujets évoqués dans notre feuille de route. C'est le cas notamment du pôle revendicatif où nous n'avons pour l'instant pas de camarade dédié à cette activité. Nous sommes également en difficulté sur l'accueil de salarié.es dans notre Union Départementale. Nous remercions Sandrine, que toutes et tous ici connaissent depuis longtemps, d'avoir accepté de reprendre son poste d'assistante et animatrice DLAJ avec notre nouvelle équipe. Si nous avons pu réactiver un accueil physique trois jours par semaine et un accueil téléphonique tous les jours nous n'arrivons pas à nous doter de moyens supplémentaires pour accueillir le public cinq jours par semaine. Il nous faut nous renforcer à la direction de l'Union Départementale bien sûr mais aussi dans les divers collectifs mis en place. Nous faisons appel à vous les syndicats, sections syndicales, syndiqué.e.s du département pour travailler avec vous des moyens supplémentaires qui pourraient être mis à la disposition de notre UD.

Il est à noter cependant que pendant la bataille des retraites nous avons initié bon nombre d'assemblées générales en visio au lendemain des journées nationales interprofessionnelles afin de garder contact avec nos syndicats. Quant à l'intersyndicale départementale, ce fut difficile ; même si nous avons œuvré pour avoir à minima une réunion tous les quinze jours. Force est de constater que nos homologues n'ont pas été force de propositions et la CGT a toujours été à la manœuvre pour organiser et déployer les initiatives décidées. Il va aussi falloir faire vivre cette intersyndicale notamment sur la question de la subvention départementale.

### FEMMES MIXITE

Certains collectifs fonctionnent bien à l'instar par exemple notre collectif Femmes/ Mixité qui organise deux temps forts dans l'année autour du 25 novembre et du 8 mars. Actions nécessaires pour mettre en lumière les inégalités qui persistent entre les Femmes et les Hommes. Des formations et sensibilisations sur la lutte contre les violences faites aux femmes au travail ont lieu régulièrement. Du matériel spécifique est édité comme par exemple des autocollants sur la loi Roudy. Un travail commun va également être amorcé avec le collectif LGBT piloté par des camarades territoriaux de Nanterre;

### USD (SANTÉ)

L'USD, a réussi, grâce à son travail de terrain, à propulser la CGT, dans le domaine de la santé, au rang de première organisation syndicale du département. De belles victoires ont été remportées notamment chez Orpéa, tristement célèbre après la parution du livre "les Fossoyeurs", et chez l'UNAPEI. De nombreux rassemblements et initiatives ont eu lieu sur notre département comme entre autres devant l'Agence Régionale de Santé, le Cash de Nanterre, l'Ehpad la Chesnaye, l'hôpital Beaujon ou la fondation Roguet.

### COLLECTIF MIGRANTS

Quant à notre collectif Migrants/Travailleurs Sans Papier, au vu des permanences du mercredi qui ne désemplissent pas, outre Catherine et Solo, il est renforcé par deux camarades du syndicat des finances publiques de Nanterre. Ce sont des dizaines de dossiers qui sont constitués chaque mois. Ce collectif devrait aussi s'étoffer avec la venue d'un camarade participant au collectif régional et confédéral. Cela nous permettra de mieux développer la démarche de la CGT pour exiger des régularisations encore plus nombreuses. De nouvelles actions coordonnées des travailleurs sans papier devraient avoir lieu, dans notre département, en début d'année prochaine à l'exemple de l'action qui a eu lieu fin octobre dernier.

## DLAJ

Le Collectif Droits Liberté et Actions Juridiques coordonne l'activité de 33 conseillers du salarié 24 défenseurs syndicaux, 39 conseillers prud'homme, deux assesseurs au pôle social. L'activité Indecosa reste un peu en suspend et il va falloir la redynamiser. Nous avons renouvelé les listes conseillers du salarié et avons procédé cette année au renouvellement des conseiller.e.s prud'hommes ; Nous profitons de ce comité général pour vous dire que nous avons encore trois sièges non pourvus sur le CPH de Nanterre. Nous vous invitons à vous rapprocher de Sandrine pour plus de précisions sur le sujet. Le pôle DLAJ s'inscrit aussi dans une démarche de formation de tous nos élus et mandatés. Notre Collectif DLAJ CGT 92 doit prendre toute sa place dans l'activité interprofessionnelle et doit être source de propositions quant aux revendications, notamment sur les salaires, le temps de travail, les emplois précaires et la sous-traitance. Nous devons aussi progresser et intensifier notre communication entre nous tous pour une meilleure défense de nos droits et plus de justice sociale.

## COMMUNICATION

Un collectif Communication a aussi vu le jour. Il a œuvré pour proposer depuis ce début d'année un journal, notre journal le "9 point 2", à l'adresse des syndiqué.es ou non de notre département. Le dernier numéro d'automne est d'ailleurs dans vos pochettes. Le collectif a également créé une nouvelle identité visuelle et une communication flash infos a été réactivée. Mais il nous faut là encore étoffer notre collectif, car nous avons besoin de créer un nouveau site Web et toutes les compétences tant en création qu'en administration de site web sont les bienvenues. De plus il nous faut encore systématiser à un rythme plus régulier nos communications envers les bases syndicales du département.

## FORMATION

La Formation syndicale est restée notre maillon faible en ce début de mandature. Nous avons eu du mal à proposer un plan de formation pourtant indispensable pour toutes et tous. Il a donc été décidé de renforcer ce collectif. Vous avez dans vos pochettes le plan de formation qui a été travaillé pour cette fin d'année et le premier semestre 2024. Nous en débattons d'ailleurs dans l'après-midi.

## PROTECTION SOCIALE

Concernant les mandats relatifs à la protection sociale, un collectif a été remis en place début juillet 2023. Nos trois camarades, deux titulaires et un suppléant, ont pris leur fonction de mandatés à la CPAM 92 au début de l'été, en cours de mandature, du fait de notre difficulté à trouver des candidats. Ils ont pu d'ores et déjà siéger et se répartir les postes dans les différentes commissions. Point majeur dans cette mandature, et c'est une grande première : nous occupons un poste de vice-président, et pas des moindres : le plus important, le poste de 1er Vice-Président. Profitons-en là aussi pour faire un nouvel appel : un siège de suppléant reste vacant, tout.e camarade prêt à s'investir dans ce collectif peut nous le faire savoir. Il reste encore un mandat de titulaire et un mandat de suppléant à l'observatoire du dialogue social qui reste à pourvoir après le départ en retraite d'une camarade de Nestlé.

## ALS

Je ne pouvais, dans ce rapport, ne pas évoquer notre collectif ALS (Animation des Luttés et Sécurisation) composé d'une dizaine de camarades. C'est un outil indispensable à solliciter lors de l'organisation de toutes initiatives organisées dans le département ou lors de journées de mobilisations inter professionnelles. Nos camarades sont chargés de sécuriser nos cortèges mais pas seulement. Certains, certaines camarades proposent des animations dans les initiatives et défilés, comme ce fut le cas en février 2023 avec l'animation « ballon rouge » ou encore en scandant et en chantant des slogans originaux et revendicatifs. Là aussi nous appelons toutes et tous les camarades intéressés à s'y inscrire.

## COLLECTIF FP

Notre collectif Fonction Publique quant à lui intègre les trois versants de la fonction publique. Il a notamment travaillé sur les élections professionnelles de décembre 2022 en éditant un matériel spécifique et en organisant une conférence de presse. Il devra dans les prochains mois reprendre toute sa place dans l'activité de notre UD afin de traiter les questions relatives aux différents statuts des agents de la fonction publique et la mise en place de CSE.

## CD UGICT

La CD UGICT 92 accompagne et soutient l'UD dans l'impulsion et la coordination de l'activité syndicale et le développement chez les ICTAM et professions intermédiaires. Élaboration de tracts, plan de distribution massif, aide à négocier les protocoles pré-électorales, formation "élections professionnelles" sont les activités principales de cet outil indispensable pour l'UD. Car comme vous le savez, c'est plus de 70% de salarié.es qui sont Ingénieurs, Cadres, Technicien.nes ou professions intermédiaires dans notre département. En cette fin d'année, beaucoup d'élections professionnelles vont se tenir (cycle 4). De nombreux PAP vont être à négocier là où la CGT est absente. C'est dans ce contexte, que la CD UGICT sera présente pour prêter main forte aux syndicats et aux UL et là où ils ne peuvent pas être présents pour la négociation. Avec l'appui de la CD UGICT, a été également créée, la coordination Roosevelt pilotée par Laurence, camarade de notre CE. Cette coordination regroupe principalement les entreprises de services informatiques et de société médias audio visuelles du sud du département. Par le biais de réunions régulières et d'initiatives communes, des camarades CGT s'organisent toutes et tous ensemble pour faire connaître notre action, s'entraider sur des problématiques communes et développer la CGT.



## AVS (VIE SYNDICALE)

La colonne vertébrale de notre activité est bien entendu la qualité de notre vie syndicale avec notre collectif AVS. Un point sur la vie syndicale de notre union départementale vous sera développé cet après-midi. Je laisserai donc Cédric animateur de ce pôle vous le présenter. Le point 5 intitulé sur notre feuille de route « Bataille financière et point sur les locaux » vous sera développé par Jean-Pierre, secrétaire à la politique financière en cette fin de matinée.

Nous avons une feuille de route claire, votée à plus de 89% de nos délégué.es à notre dernier congrès ; certes, elle est ambitieuse et offensive, mais il faut continuer à la mettre en œuvre.

Nous avons besoin de toutes et tous pour atteindre nos objectifs et faire rayonner la CGT dans notre département.

Nous devons être porteurs d'espoir pour les salarié.es.

Nous devons lancer un plan revendicatif massif pour les salaires, thématique qui nous aidera à nous déployer dans les petites et grandes entreprises, tout en ayant aussi en point de mire les élections dans les TPE.

Nous, ensemble, nous devons nous développer, nous battre pour conserver nos conquies sociaux et conquérir de nouveaux droits pour toutes et tous.

14/11/2023

# DEBATS ACTU ET ACTIVITÉ

**Frédérique Lehu (Territoriaux de Colombes)** s'exprime sur la syndicalisation et la mutualisation des moyens humains. En effet la syndicalisation reste difficile mais il faut oser la demander. Certains ne sont pas encore à la CGT mais le seul risque que nous prenons en tant que militante c'est de se voir répondre oui ! En ce qui concerne la mutualisation de moyens il ne faut pas mettre la barre trop haute, 1 heure par semaine, 2 heures par mois multiplié par l'ensemble de nos syndiqués.e.s cela permettra déjà de faire progresser la CGT.

**Dominique Talbot (Secrétaire Général USR 92)** revient sur la situation internationale et notamment notre non participation à la manifestation organisée par les "progressistes" de tout bord dont le RN. Il revient également sur la lutte contre les idées d'extrême droite. Il pointe du doigt les augmentations de salaires qu'il nous faut gagner dans toutes les entreprises mais aussi de l'augmentation des pensions. Il pointe l'urgence d'une augmentation pour les retraités.e.s car de plus en plus ils et elles se retrouvent en situation de précarité. De plus il s'étonne de la position de la CGT sur AGIRC-ARCO, qui a fait volte face et signé l'accord.

**Arnaud Blot (Syndicat FAPT 92)** alerte sur la situation de la Poste dans le 92 avec des réorganisations permanentes, casse de la mission de service public, désertification de la présence des bureaux de postes dans les villes du département et insiste sur la fermeture des bureaux de poste de proximité.

**Alexandre Goffin (Finances Publiques DGFIP 92)** s'exprime sur la loi immigration portée par Darmanin qui est bien évidemment en lien avec le Comité de Défense des travailleurs sans papier dans son syndicat et dans l'union départementale.

**Bruno Doizy (SDEN 92)** nous explique le renforcement du syndicat SDEN dans le département et évoque également les valeurs de la CGT.

**Dominique Teixeira (Finances Publiques DGFIP 92)** s'exprime sur les difficultés rencontrées dans leur travail au quotidien avec la diminution de moyens imposée par l'état et les sous effectifs. Il évoque également l'ACR, réforme sur les revenus.

**Arnaud Pigache (Hôpital Beaujon)** revient sur l'état de la santé dans le 92 et nous parle de la première victoire remportée face à l'état contre la fermeture programmée de l'hôpital Beaujon. Il revient également sur les questions internationales et notamment la question Palestinienne.

**Maxime Pouvreau (Secrétaire Général CGT Educ 92)** revient sur le bilan de la bataille contre la réforme des retraites et sur l'activité de l'UD. Il se félicite que tous les syndicats affichent la volonté de vouloir travailler ensemble.



14/11/2023

# SUITE DEBATS ACTU ET ACTIVITÉ

**Martine Martin (Fondation Roguet)** revient sur l'activité de l'USD 92 et alerte sur la situation dégradée dans le domaine sanitaire et médico-social. Elle insiste sur la souffrance des agent.e.s et des conditions de travail indignes et précaires notamment avec les CDD et les vacations. Elle explique que toutes et tous travaillent dans l'urgence, sans moyens humains ni matériels. Elle revient sur la nécessité d'amplifier le rapport de force, de faire le bilan et d'établir une feuille de route pour relever la CGT dans notre département.

**Isabelle Goitia (Syndicat CGT Fidelia)** convient qu'il faudrait renforcer les moyens dédiés aux structures interprofessionnelles mais que cela vient en contradiction de la perte de moyen liée à la mise en place des CSE. Il est difficile de concilier activité syndicale dans son entreprise et dans une structure autre. Il faut s'adapter aux nouvelles organisations du travail comme le télétravail qui complique encore plus les activités syndicales. Il faut faire preuve d'inventivité pour s'adapter. Elle suggère que l'UD pourrait organiser des journées d'études et d'échanges sur cette thématique.



**Elvis Thoyer (Syndicat Cheminots Chatillon Montrouge)** revient sur la situation internationale, les guerres et les montées des conflits internationaux, et la riposte que nous devons mener face aux impérialismes.



14/11/2023

# RAPPORT FINANCIER

**JP ARCARO / J. COULTRAP****REPERES FINANCIERS JUSQU'EN 2021**

	<b>UD</b>	<b>SOCONA</b>
<b>Recettes :</b>	<b>260 K€</b>	<b>50 K€</b>
<b>Dépenses :</b>	<b>350 K€</b>	<b>80 K€</b>
<b>Déficit :</b>	<b>- 90 K€ +</b>	<b>- 30 K€ = 120 K€ de déficit/an</b>

**REPERES FINANCIERS A PARTIR DU 31/12/2022  
(SUITE A LA TUP SOCONA)**

<b>Recettes :</b>	<b>250 K€</b>
<b>Dépenses :</b>	<b>225 K€</b>
<b>Salaire :</b>	<b>55 K€</b>
<b>Charges externes :</b>	<b>50 K€</b>
<b>Moyens politiques :</b>	<b>30 K€ (*)</b>
<b>Coût annuel total entretien Immeuble :</b>	<b>90 K€ (*)</b>
<b>Excédent (estimé) :</b>	<b>+ 25 K€</b>

Le rapport de la politique financière de l'UD a pour objet de mettre en évidence les moyens financiers récurrents\* que l'UD consacre, tant à son fonctionnement, qu'aussi et surtout à son déploiement politique dans le département, conformément aux orientations de la CGT.

L'objet de ce rapport est de :

- Partager collectivement un constat fiable, basé sur les éléments comptables certifiés,
- Faire le point à quasiment fin 2023.

Ce présent rapport financier, fait le choix de ne pas relater explicitement les éléments marquants d'activité, qui vont de la mobilisation sur la réforme des retraites, en passant par toutes les luttes soutenues dans le 92,

pour finir, la mobilisation du 26 septembre à la Défense. Ces éléments politiques font partie du rapport d'activité et trouvent forcément leur pendant financier, dans le cadre du budget annuel des moyens politiques, dont l'UD se dote depuis 2 ans maintenant à hauteur de 30K€/an. Enfin, ce rapport s'inscrit dans le cadre de la responsabilité collective de notre UD

Sources :

Plaquettes Expert-Comptable 2022 et état d'orga au 05/10/2023

(\*) tout élément financier exceptionnel est par nature hors récurrent.

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS MARQUANTS FINANCIERS DEPUIS LE CONGRÈS UD DE 2021

### ANNÉE 2022

Mai : non approbation des comptes UD par la CAC, pour défaut potentiel de paiement

Juin : présentation du rapport Coexco - mandat de la CE à la secrétaire générale pour la vente des locaux actuels

Juillet : adoption du budget moyens politiques

Décembre : litige copieur CCLS Leasing, signature d'une transaction à 75.000 €, contre l'abandons de la dette UD de 168.000 €. TUP Socona au 30/12/2022 (dissolution de la Socona et reprise de son patrimoine au sein de l'UD, économie : - 25 K€ (13 K€ taxe bureau, 7K€ expert-comptable, 5 K€ CAC).

### DERNIERE MINUTE !

**10 novembre 2023 : nous avons réussi à vendre nos locaux (acheteur DLA) et dans le même temps trouver de nouveaux locaux à Nanterre. Par cet achat, nous allons diminuer drastiquement nos charges (de 90k€ à 22,6k€). Le but n'étant pas de gagner de l'argent mais de ne plus en perdre ! Nous prévoyons un transfert dans les nouveaux locaux fin du premier trimestre 2024.**

**Ps : les documents et projections financières inhérents à cet achat/ vente ont été fournis dans la pochette des délégué.e.s.**

### ANNÉE 2023

Février : proposition de d'achat écrite des locaux par DLA à 650 000 €, nous avons tenté 850 000 € sans refus ni confirmation écrite de DLA, suite à un cycle de décisions trop long la vente a échouée.

Mai : rencontre avec la banque pour demander un prêt immobilier, réponse négative de la banque : « structure financière de l'ud déficitaire »

Mai-juin : mise en vente des locaux à 800 000 € et recherche de nouveaux locaux, mais marché de l'immobilier en baisse, prêts immobiliers plus rares, nous avons enregistré de nombreuses visites durant l'été, mais les retours étaient toujours négatifs : « trop de travaux à effectuer, immeuble vieillissant, problème du litige des 100 m<sup>2</sup> de la salle de réunion... »

Juin : adoption des règles de vie et règles financières de l'UD, « toutes les décisions politiques et financières se prennent en CE collectivement », règles demandées notamment par la CAC, adoption du budget moyens politiques.

Octobre : demande de subvention départementale, prise de contact avec DLA pour nouvelle offre (locaux + abandon procédure salle de réunion),

Octobre/novembre : demande de FNI employé administratif UD, rencontre avec URIF et Laurent Brun (administrateur confédéral), pour demander une avance de trésorerie, afin de pouvoir acquérir de nouveaux locaux,



# 14/11/2023

## DISPONIBILITÉS UD A FIN OCTOBRE 2023 (SUITE A LA TUP)

CREDIT COOPERATIF (31/10/2023) :	329 K€
LA POSTE (24/10/2023) :	70 K€
CREDIT COOPERATIF cpt ex-Socona (25/10/2023) :	146,6 K€
Total des disponibilités :	545,6 K€



La situation financière de l'UD se stabilise, mais nous sommes encore sous le coup :

- des litiges : sur la dette pour le dernier copieur (102 K€) et sur la salle de réunion (environ 110 à 120 K€),
- la réfection de la verrière des Champs Pierreux, qui se chiffrera en un coût à répartir, entre copropriétaires, de plusieurs centaines de milliers d'euros,
- les charges de l'immeuble insoutenables financièrement pour l'UD (90 K€/an), il ne reste plus que 1,5 an sur le compte de l'ex-Socona pour financer le coût de l'immeuble :  $147K€/90€ = 1,63$  an (à titre indicatif, le monde économique, se fixe comme limite de coût annuel de loyer d'activité à un maximum de 10 % du CA annuel, or l'UD est à 36 % de son budget annuel).

## CONCLUSIONS

D'importantes étapes ont été franchies collectivement pour rééquilibrer les comptes, se doter de règles de vie politiques et financières démocratiques, dégager un budget de moyens politiques et engager la cession des locaux actuels, surdimensionnés et extrêmement coûteux.

La question des locaux est un point central, tant pour les moyens financiers que politiques de l'UD, sur ce dossier (comme pour celui des copieurs), nous disposons des soutiens de l'URIF et de la Confédération. Car le double objectif partagé, est de se sortir de ce gouffre financier, que sont les locaux des Champs Pierreux et de se maintenir en tant qu'UD CGT 92 dans le Département.

Faire face aux enjeux de l'interpro, de la formation et de la syndicalisation, et de se tourner également vers les déserts syndicaux du département, vers les ICTAM ou ICT qui représentent à eux seuls plus de 60 % des salariés du 92.

Enfin, la politique financière de l'UD n'est pas une affaire de spécialistes, elle a vocation à être au cœur du dispositif collectif syndical, afin que toutes les décisions, leur contrôle, leur effet, soient toujours réalisés collectivement (collectif financier, CFC, Bureau, CE).

# 14/11/2023

## VIE SYNDICALE

### C. MASTAIN

Deux ans après le congrès de notre union départementale , nous profitons de ce comité général pour prendre le temps de faire le point sur les questions de vie syndicale sur notre territoire. Avant d'entrer dans le vif du sujet, commençons par rappeler quelques données.

Le département des Hauts de Seine compte pas moins de 1 626 213 d'habitant.es et 1 097 665 salarié.es avec, comme vous le savez une prédominance d'ICTAM puisque c'est le département qui concentre le plus de sièges sociaux en France.

Notre département altoiséquanais est le 2ème pôle d'emploi francilien après Paris , et aussi le 1er lieu d'implantation des grandes entreprises de + 1 000 salarié.es et La Défense, le 1er quartier d'affaires européen.

Une fois que l'on a posé ce cadre, il est bon de faire le point sur nos forces en présence. Pour l'exercice 2021 (dernier exercice clos) sur le département nous comptons 10 780 adhérent.es dont 976 retraité.es , ce qui représente 9 804 syndiqué.es actives . Notre taux de syndicalisation est de 0,89 %.

Actuellement pour l'exercice 2022 qui sera clôturé au 31 décembre prochain, nous comptons 10 402 FNI , soit un retard de 378 FNI par rapport à l'exercice précédent.

Vous l'aurez compris, Il nous reste pas moins d'un mois et demi avant la clôture de l'exercice 2022 pour rattraper ce retard . Nous devons en faire l'affaire de tous les syndicats.

En effet, compte tenu du potentiel de notre département, nous ne pouvons pas continuer à enregistrer des pertes d'adhérent.es. Depuis cinq ans, nous en avons perdu pas moins de 2 000.

Les bases et sections qui n'ont pas encore reversé de FNI ont toutes été relancées.

Dans le département, 787 bases ont effectué un règlement à CoGÉTise en 2021 contre 1697 répertoriées dans le Cogitiel.

Depuis notre dernier congrès, de nouvelles bases sont arrivées ou ont été créées. C'est le cas de Nestlé , Tockeim , Haropa port de Paris et nous avons aussi travaillé à redynamiser des syndicats qui rencontraient des problèmes de vie syndicale et de gros dysfonctionnements.

L'UD à travers le collectif vie syndicale a aussi engagé un gros travail sur les adhésions en ligne. Il faut dire que jusqu'à présent cette question était plutôt négligée dans le 92. Mais depuis que nous avons mené la bataille contre la réforme des retraites, nous avons reçu plus de demandes d'adhésions. Afin de limiter le phénomène de « panier percé », nous veillons à essayer, quand cela est possible, d'assurer un suivi, en lien avec nos UL et nos syndicats concernés, afin de nous assurer qu'un maximum d'adhésions soient finalisées.

Ainsi, depuis le début de l'année, nous avons dû traiter 339 adhésions en ligne contre 236 en 2022.

A cela il faut ajouter aussi les adhésions que nous faisons en physique.

Ainsi nous avons opéré un recensement, auprès de nos Unions Locales et nous avons quelques retours, notamment :

- Le Plessis: 47 adhésions pour 2022 et pour l'instant en 2023 : 43
- Colombes en 2022 : 30 et 2023 : 28
- Nanterre en 2022 : 42 et 2023 : 24

Bien sûr, tous ces nouveaux adhérents doivent être , accompagnés , formés , informés afin d'être impliqué dans la CGT.

Et cet afflux d'adhésions nous pousse à nous interroger sur les questions de structuration et sur le fameux « Pas de syndiqué.es sans syndicat », résolution du 47e congrès confédéral. Pour cela, nous pouvons nous inspirer de ce qui est déjà mis en place dans notre département comme le syndicat interentreprises à Malakoff ( SIEMMVE) qui structure les syndiqué.es isolé.es, les organise, les réunit, les forme, les implique dans les décisions du syndicat, fait ses versements à COGETISE de manière régulière. Nous pouvons également réfléchir à d'autres formes de structuration, comme les syndicats locaux de profession. À nous de nous adapter à la réalité de notre territoire.

Pour continuer à vous donner quelques chiffres qui illustrent parfaitement la nécessité de mieux travailler aux questions de structuration, je peux vous dire qu'au moins 870 syndiqué.es sont dans une base dite « d'individuel.les », c'est 8,07 % de l'ensemble des syndiqué.es CGT des Hauts de Seine.

Les questions de vie syndicale demandent et prennent du temps. On ne pourra pas tout régler d'ici le prochain congrès. Mais depuis presque deux ans, à l'UD, nous avons :

- Remis en route, renforcer et créer des collectifs
- Mis en place une véritable communication, avec en plus des flashs infos, la parution d'un journal de l'UD
- Des permanences physiques et téléphoniques sur le plateau de l'UD
- Redynamisé le collectif des travailleurs sans papier avec la tenue d'une permanence
- Mis en place un plan de syndicalisation travaillé avec la CD UGICT 92 et les UL du collectif sud 92
- Remis en place des réunions régulières avec les unions locales.
- Renoué des liens avec les syndicats et Unions locales qui s'étaient éloignées
- Apporté une aide concrète aux différentes luttes et rassemblements dans le département comme pour les travailleurs et travailleuses sans papier de Mistertemp, contre la fermeture de l'hôpital Beaujon, contre les mauvaises conditions de travail à l'Ephad le Chesnay à Suresnes...
- Coorganisé le déploiement Elections professionnelles à la Défense le 26 septembre 2023 avec la Confédération, l'UL et l'UGICT.
- Soutenu tous les camarades du territoire et de la confédération dans le cadre d'actions contre la répression syndicale comme Alain Tsamas (Monoprix), Elena d'Alefpa, Odette de Korian, Christian et Sébastien Menesplier Membre du Bureau confédéral et Secrétaire Générale de la FNME.
- Participé à la campagne des dernières élections professionnelles de la fonction publique du 8 décembre 2022
- Organisé des journées d'études sur la retraite et les élections professionnelles.

Comme je vous le disais, les questions de vie syndicale sont des questions que l'on traite sur le temps long. Il nous reste encore des choses à faire d'ici l'année prochaine, si nous nous basons sur la feuille de route du dernier congrès de l'Ud adoptée à 89 %.

Il faudra aussi que l'on regarde comment on traite ce qui a été acté avant, comme la révision du périmètre de nos UL acté lors du comité régional de 2019 car les unions locales sont le premier lieu CGT dans lequel la dimension de l'interpro prend tout son sens.

L'Union locale c'est comme on le dit dans la CGT le lieu de proximité des salarié.es, Syndicats et des syndiqué.es du territoire qu'elle couvre.

Nous devons donner les moyens à nos ULS de continuer à avoir une activité en territoire, et cela passera d'abord par l'investissement de nos syndicats dans leur activité pour :

- Apporter l'aide nécessaire aux salarié.es afin de les aider à s'organiser sur leur lieu de travail,
- De la syndicalisation à travers la mise en place de plans et de projets
- La formation syndicale pour faire des syndiqué.es de vrais militant.es acteur.trices et décideur.euses de notre organisation et ainsi contribuer à la politique des cadres de la CGT.
- Des permanences syndicales et juridiques afin de recevoir les salarié.es et syndiqué.es
- D'apporter une aide sur les élections professionnelles
- D'organiser la solidarité au travers d'initiatives interpro comme ce fut le cas par exemple lors du mouvement contre la réforme des retraites de 2019 et plus récemment de 2023. Les unions locales ont mené une grosse activité en interpro et en intersyndicale.

Pour permettre cela, nous devons travailler à avoir une connaissance plus fine de nos ULs pour pouvoir mieux les accompagner et leur apporter l'aide dont elles ont besoin. Pour avoir cette connaissance plus fine, il nous faut savoir par exemple :

- À quand date le dernier congrès de l'UL ?
- Y-a-il une CE dans l'UL qui se réunit et si oui à quelle fréquence ?
- Y-a-t-il des retards dans les versements ? Si oui pour quelle(s) raisons(s)



Mais aussi se poser des questions plus précises :

- Dans quelle mesure les syndicats sont-ils impliqués dans la vie de l'UL ?
- L'UL est-elle en mesure de répondre aux diverses sollicitations ? Sinon lesquelles sont plus difficiles ? Négociations de PAP, formation syndicale, organisations de luttes, rédactions de tracts ?
- Comment l'UL organise-t-elle ses syndiqué.es isolé.es ? Y travaille-t-elle ? Si oui, comment ? Si non pourquoi ?

Enfin depuis 2021, nous sommes rentrés dans le cycle 4 des élections professionnelles dans le privé qui se terminera fin 2024. Mais il faut savoir que d'ici la fin du mois de février 2024 se dérouleront plus de la moitié des élections CSE sur le territoire national et les chiffres sont superposables avec ceux de notre département.

Faisons un petit point sur les élections dans la fonction publique.

Entre le 1er décembre et le 8 décembre 2022, les élections professionnelles se sont déroulées pour la troisième fois simultanément dans les trois versants de la fonction publique (État, territorial et hospitalier), ainsi qu'auprès des fonctionnaires de La Poste et d'Orange et des agents publics d'autres organismes. Ces élections permettent de déterminer la représentativité syndicale au niveau national au sein de la fonction publique de même que pour les élections dans le privée, TPE et chambre d'agriculture.

Sur les 5 163 911 de fonctionnaires, il y a eu 2 256 081 millions de votants soit 43,7 % de participation électorale pour les comités sociaux de la fonction publique en 2022. Cela doit nous interroger, car la participation a chuté de près de 6 points depuis les élections de 2018.

La CGT reste la première organisation syndicale avec 20,9 % des voix. Mais même en termes de résultats aux urnes on perd quasiment 1 %.

Dans le privé, dans le département des Hauts de Seine, pour le cycle 3 ( pour la période 2017-2020 ), la CGT était la troisième organisation syndicale avec 15,78 % de représentativité derrière la CFE-CGC, 21,55 % et la CFDT avec 25,88 %.

Dans le département, depuis notre dernier congrès de 2021, nous avons mis en place un plan de syndicalisation à la fois pour nous renforcer là où nous sommes présents et nous implanter là où nous sommes absents afin de progresser en termes de représentativité et de mieux connaître nos forces. Cela nous sera utile notamment lors des différentes batailles que l'on aura à mener.

Nous sommes dans la dernière ligne droite pour le calcul de la représentativité. Dans les élections à venir, chaque point va compter. Nous devons redoubler d'effort sur notre département et il faut travailler conjointement avec toutes structures de la CGT sur département ( Union locale, USD, CSD, USTM, syndicats etc..) pour boucler ce cycle électoral et gagner à avoir une meilleure représentativité.

Pour y arriver, nous devons multiplier les initiatives de déploiement comme, par exemple, celle organisée à la défense en septembre dernier.

Pour la suite, il nous faudra aussi un plan de travail ambitieux, en direction des salarié.es des TPE, avec en perspective, l'échéance des élections qui se teindront fin 2024.

Sur les dernières élections TPE, la CGT a réussi à rester première organisation des salarié.es des TPE avec là encore seulement 265 762 salarié.es sur 6,4 millions qui ont voté.

**Pour finir sur le point des élections pro et tout en restant conforme aux orientations du 53ème congrès et comme le précise cet extrait de nos résolutions. Nous devons**

- **Reconquérir la première place en matière de représentativité nationale. Cela passe par l'implication des syndicats dans les campagnes électorales offensives et la participation à du parrainage.**

**Pour cela, nous nous engageons :**

- **à développer une démarche permanente de reconquête de notre audience électorale.**
- **À gagner une CGT forte, dans le public, dans le privé, du local au national, pour défendre plus fortement les intérêts des travailleur-ses, dans leur diversité.**

# 14/11/2023

# FORMATION

## F. LEHU

Bonjour mes camarades.

Cela fait du bien de retrouver un esprit fraternel et sororel au sein de ce comité départemental. Cet esprit doit être au cœur de notre vie syndicale CGT et de la formation syndicale.

Avant de commencer mon intervention sur la formation syndicale, je tenais à remercier les camarades pour leur investissement au niveau de l'UD et tout particulièrement Élisabeth qui bien souvent a été seule tant pour le fonctionnement, le déploiement que pour les choix de gestion et la réalisation de notre feuille de route. Merci Élisabeth car bien souvent tu as douté parce que nous n'étions pas assez présents et présentes. Nous sommes venues te chercher pour le secrétariat général et devons te faciliter la tâche.

Nous devons savoir analyser nos forces et faiblesses pour pouvoir mieux avancer. Pour le plus grand nombre d'entre nous, le cumul de mandat a été un frein. En effet, être partout revient à dire soit être nulle part, soit faire des choix.

Comme vous l'aurez compris la transition sera aisée. Le cumul de mandats est bien souvent la conséquence du manque de camarades militants et militantes. La formation syndicale permet de transformer des syndiqué.es en militant.es. Faire de nos décisions de congrès une réalité, acteur et décideur. Lors de ce début de mandat, nous avons pu mesurer le manque d'implication de nos structures en matière de plan de formation ainsi que l'inscription de nos syndiqués en formation. Souvent sous l'eau avec les dossiers individuels et avec les mobilisations, nos dirigeants et dirigeantes ne mesurent pas l'importance de la formation syndicale. La formation permet de renforcer nos structures pour ainsi mieux partager les priorités et mieux gérer le temps. Aussi et surtout la formation syndicale ou professionnelle est émancipatrice. Et l'émancipation est et doit rester notre finalité comme nos anciens l'ont indiqué dans le préambule de nos statuts.

L'UD, moi, n'avons pas été exempts des choix de mandats et n'avons pas rempli pleinement nos objectifs.

Fort heureusement, le DLAJ a pu tenir son plan de formation ainsi que quelques UL. Aujourd'hui, nous avons renforcé notre collectif formation et pour ma part, mes mandats nationaux sont finis. Nous avons élaboré un plan de formation couvrant la fin de l'année et le début 2024. Samuel vous en parlera plus en détail. Au delà de ce plan de formation départemental, nous devons renforcer les UL en difficulté car des formations relèvent de leur périmètre, au plus près des syndicats. Nous devons également rencontrer davantage nos bases afin d'identifier leurs besoins et les besoins de l'orga. Trop peu de nouveau syndiqué.es se voient proposer des formations. Ne serait-ce que l'accueil est primordiale pour que nos nouveaux syndiqué.es connaissent nos statuts, nos valeurs et surtout nos finalités. Montrer que la CGT n'est pas un syndicat parmi d'autres mais le seul syndicat de masse et de classes.

Nous devons nous attacher aux formations de bases pour être prêt.es à la construction des listes élections pro avec des militant.es formé.es.

La formation syndicale permet également que les camarades identifient le discours dominant, le langage "managerial" et les enjeux capitalistes. Ainsi ils et elles seront mieux armé.es pour rencontrer les agents et agentes, les salarié.es et les convaincre que nous sommes plus nombreux qu'eux, que tout est à nous rien n'est à eux. La formation syndicale est un enjeu pour l'orga, pour nous syndiqué.es, pour que la CGT soit plus forte et qu'enfin nous fassions plier notre ennemis de classe.

Je laisse maintenant la parole à Samuel.

Merci de votre attention et vive l'UD, vive la CGT.



# 14/11/2023

# FORMATION

## S.SERRE

L'importance de former les militant-es a été de tout temps une priorité de la CGT, elle l'est peut-être plus encore aujourd'hui au vu de l'intensification des idées néolibérales, des coups portés par l'Etat, le capital et la bourgeoisie ainsi que par la menace de l'extrême droite.

C'est pour cela que nous proposons de travailler sur deux axes sur la nature des formations :

- Formations « classiques » de la CGT (« Développer la démarche de la CGT » (ex niveau 2) ; rôle politique de premier.es dirigeant.es)
- Journées d'étude (pour le moment « Lutter contre l'extrême droite et ses idées » et « VSST » mais possibilité d'y ajouter LGBT, protection sociale)

Si vous regardez le calendrier joint, un des objectifs est d'assurer une formation « UD » par mois à partir de décembre. Pour cela, il nous faut aussi - et c'est un autre objectif - renforcer le vivier de formateurs et formatrices. Cela entend aussi former les dirigeant-es et militant-es qui ne le seraient pas encore (« Participer à la vie de la CGT » par les UL et « Développer la démarche de la CGT » par l'UD) et mettre en place une formation de formateur/trice (en juin).



Dernier point, développer la coopération avec les UL, ça peut passer par fournir des formateurs/trices si nécessaire, ça peut être aussi la mise en place avec les UL qui le souhaitent et qui seraient en difficulté pour le faire, du stage d'accueil qui s'intitule désormais « S'impliquer dans la CGT ».

On le sait, le temps militant et syndical est souvent compté et donc il s'agit d'aller de l'avant sans culpabiliser personne. Le plus dur, je l'ai vécu dans mon syndicat, est de lancer la machine : une fois que le calendrier des formations existe, on est sur les rails et les choses deviennent plus simples. C'est vers cela que doit tendre l'action de notre UD.



**Le plan de formation pour le premier semestre 2024 a été donné dans les pochettes délégué.e.s. Il sera mis à jour régulièrement et renvoyé régulièrement par flash info.**

14/11/2023

# DEBATS VS ET FORMATION

**Frédéric Michaut (Alstom Flertex et Secrétaire Général de l'UL de Gennevilliers)** s'interroge sur les moyens déployés pour les UL. Chaque syndicat pourrait et devrait libérer un camarade pour venir à l'union locale afin de fournir un travail militant dans le but de développer la CGT sur nos territoires. Il faudrait aussi développer les luttes dans nos entreprises car c'est par la grève que l'on "enrange" le plus d'adhésions à la CGT.

**Arnaud Blot (FAPT 92)** aborde la question des élections CSE et la perte des moyens pour l'activité syndicale. Il rappelle aussi que le Medef remet en cause le télétravail par rapport à l'accord signé par la commission européenne et les syndicats européens.

**Hervé Georgelin (Mersen Gennevilliers)** s'interroge sur comment faire vivre les unions locales et les syndicats interprofessionnels. Les gros syndicats doivent faire vivre les UL pour éviter la division entre gros syndicats installés et bases nouvelles. Une UL sert à aider les syndicats à se construire, pas être un bureau d'aide sociale. Il faut être une CGT de combat face à une bourgeoisie de combat et ne pas se laisser absorber par la routine de la gestion des CSE ou autres.

**Christian Clairet (Responsable formation Prudis et Secrétaire Général de l'UL de Chatillon)**, revient sur la question de la formation qui est essentiel pour tou.tes les syndiqué.es et également lors des prises de mandats.

**Oumar Bourhani (FAPT 92)** revient sur la difficulté de capter les adhésions en ligne (les connaître et surtout les finaliser). Il faudrait aussi donner plus de visibilité aux sommes reversées de la confédération par rapport à une finalisation d'adhésions en ligne.

**Dominique Talbot (Retraité Fapt et Secrétaire de l'USR 92)** pointe la nécessité de s'organiser et pose notamment la question des problèmes d'orga liés à Cogitiel. Pour les CSE, c'est difficile pour les camarades car ils sont absorbés par les instances.

**Samuel Serre (Educ 92)** s'exprime sur les freins de l'activité syndicale causés par le télétravail et que ce n'est pas la réponse à tous les maux des salarié.e.s. C'est la mise à mal des collectifs de travail et il faut aller aux débats avec les salarié.es pour le leur faire comprendre.

**Benjamin Bennequin (Fapt 92)** revient sur la mutualisation et la confédéralisation des moyens syndicaux. Certes les moyens des syndicats ne sont pas extensibles mais il ne faut pas pour autant ne plus solliciter les syndicats. Il alerte également sur la mise en place du CSE à La Poste et indique que forcément cela impactera le fonctionnement de l'interpro.

**Maxime Pouvreau (Secrétaire Général CGT Educ 92)** revient sur le bilan de la bataille contre la réforme des retraites et sur l'activité de l'UD. Il se félicite que tous les syndicats affichent la volonté de vouloir travailler ensemble.



14/11/2023

# RENFORCEMENT CE

Lors de ce Comité Général il a été procédé à un vote, comme le prévoit nos statuts, afin d'intégrer de nouveaux camarades à la Commission Exécutive de notre Union Départementale.

Il est à noter que depuis le 20ème congrès de l'Union Départementale 4 camarades (deux de la fédération de l'Enseignement et de la Recherche, un de la fédération du Commerce et un de la fédération des Sociétés d'Etudes) ont démissionné de leur mandat.

Comme vous le savez nous sommes en pleine reconstruction de notre UD et il est primordial de nous renforcer afin de poursuivre le travail entamé depuis début 2022.

Il est également à noter que la CFC, selon nos statuts, doit être composée de 3 membres. Depuis la démission d'un de ses membres élus, elle ne fonctionnait plus qu'avec deux camarades. Avec une nouvelle candidature à la CFC nous allons enfin pouvoir être conformes à nos statuts.

**Résultat des votes exprimés:  
aucune rature sur les  
bulletins, aucun contre,  
la liste proposée a obtenu  
100% des voix**



## Liste des candidatures proposées pour renforcer notre direction

NOM	PRENOM	SYNDICAT	FD	CE/CFC	F/H	age
MARTIN	Aurélien	EDUC	EDUC	CFC	H	43
CONCHE	Lo	EDUC	EDUC	CE	F	30
SERRE	Samuel	EDUC	EDUC	CE	H	52
MARTIN	Jean-Claude	TX COURBEVOIE	Services Publics	CE	H	43
PIGACHE	Arnaud	HP BEAUJON	SANTE	CE	H	31
HERON	Bruno	CAP GEMINI	Sté études	CE	H	51
TOMNET	Olivier	SAFRAN AIRCRAFT (SNECMA)	METALLURGIE	CE	H	43
VOULOIR	Alban	SAFRAN AIRCRAFT (SNECMA)	METALLURGIE	CE	H	45

14/11/2023

# APPEL DU COMITE



## APPEL du Comité Général de l'UD CGT DES HAUTS DE SEINE

Les syndicats, sections syndicales, syndiqué.es réunis en Comité Général le 14 novembre :

- Réaffirment leur solidarité au peuple palestinien et dénoncent le massacre en cours à Gaza. Ils déplorent les 12 000 victimes civiles, parmi lesquelles de nombreux enfants, tués par les bombardement et l'intervention terrestre de l'armée israélienne, et les 1400 morts israéliennes revendiquées par le Hamas dans l'attaque du 07 octobre. Ils condamnent les attaques contre tous les civils et tous les crimes de guerre. Des exactions et des meurtres par des colons israéliens se produisent aussi en Cisjordanie sur les civils palestiniens. Même des instances de l'ONU évoquent un génocide et un cimetière à ciel ouvert. Un ministre du gouvernement Netanyahu envisage l'usage de la bombe atomique sur Gaza. Dans cette situation, face aux massacres en cours et alors que la catastrophe humanitaire s'aggrave d'heure en heure, le comité général se prononce pour l'arrêt immédiat des bombardements, l'arrêt de l'intervention militaire terrestre et pour la levée immédiate du blocus de Gaza.
- Réaffirment leur soutien à l'ensemble de nos camarades syndicalistes palestiniens. Le comité général se prononce en faveur d'un plan de paix garantissant à tous les mêmes droits, quelle que soit leur religion (ou absence de religion), pour tous ceux qui vivent sur la terre de Palestine.
- Dénoncent le soutien quasi-inconditionnel que le gouvernement français apporte à la politique guerrière du gouvernement israélien et sa volonté de faire taire, en France, les voix qui apportent leur solidarité à la cause palestinienne.
- Dénoncent l'antisémitisme grandissant dans notre pays. Nous ne pouvons ni ne devons rester indifférents à la montée de l'antisémitisme gravissime qui se manifeste un peu plus chaque jour. Des tags dans la rue ou sur les murs d'une université, des insultes, des lettres de menaces envoyées à une femme politique juive de premier plan, en France ce sont près de 1518 actes antisémites qui ont été relevés depuis le 07 octobre. Cette situation est exacerbée par la montée du Rassemblement National et la banalisation de ses idées nauséabondes.
- S'engagent, comme ils l'ont toujours fait, dans la bataille contre les idées d'extrême droite et leur banalisation et toutes formes de domination et de discrimination d'orientation sexuelle, de sexe ou de genre ; idées qui se nourrissent de la haine des différences.
- Dénoncent la loi raciste Macron-Darmanin, dite « loi immigration », avalisée par la présidence de l'Assemblée Nationale et du Sénat, qui vise à fournir une main d'œuvre taillable et corvéable à merci aux patrons ; remet en cause l'accès à l'Aide Médicale d'Etat pour les travailleurs sans-papiers, et rend plus difficile le regroupement familial.
- Dénoncent la criminalisation de l'action syndicale qui se poursuit. La haine verbale contre nos camarades est à son comble. Près de 1000 camarades voient leur action syndicale criminalisée, dirigeants confédéraux, d'unions départementales ou d'unions locales sont convoqués devant les tribunaux. Dans notre département, Nathalie d'Humanis, Elena d'ALEFPA, Christian d'AGS Déménagement, Alain de Monoprix, Brahim de l'Ehpad La Chesnaye par exemple subissent une répression syndicale féroce de la part de leur direction.
- Amplifier la bataille contre le capital, pour une plus grande justice sociale, pour gagner de meilleures conditions de travail et des augmentations de salaires et d'avantage de services publics.
- S'engagent à développer au sein de notre département, ce qui pour le moment reste des actes importants mais isolé, le travail sur les champs :
  - De l'activité interprofessionnelle, des déserts syndicaux, des sociologies salariales (ex : ICTAM), afin notamment de créer pas à pas même modestement au début, les conditions d'un travail de fond, de construction syndicale (sections puis syndicats), seul moyen d'installer durablement un rapport de force favorable au recul du capital et de la financiarisation de l'ensemble des secteurs
  - Des enjeux sociétaux (école, santé, énergie, eau, chemin de fer et autoroutes, produits de 1<sup>ère</sup> nécessité ...).
  - De l'égalité femmes/hommes (au travail, sur les salaires, contre les VSST).
  - De l'opposition aux lois régressives (loi 3DS, loi Notre, contre-réformes des retraites).

Fait à Nanterre, le 14 novembre 2023



# LE COMITE GENERAL EN IMAGES







# SOIREE FRATERNELLE ET FESTIVE





## POUR UNE CGT RENDICATIVE ET COMBATIVE !

### COMITE DE RÉDACTION

Delphine Colin  
Nelly Coulon  
Cédric Mastain  
Laurence Mequecin  
Elisabeth Ornago  
Moïse Ramier  
Anne Thiry

